

COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE
PLAN DE QUARTIER
LA GRANGETTE
 JUIN 2002

Approuvé par la Municipalité
 Le: 24 JUILLET 2002

Soumis à l'enquête publique
 Du: 8 OCT. au: 6 NOV. 2002

Le Syndic: Le Secrétaire:
 Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil Communal
 Le: 17 FÉVRIER 2003

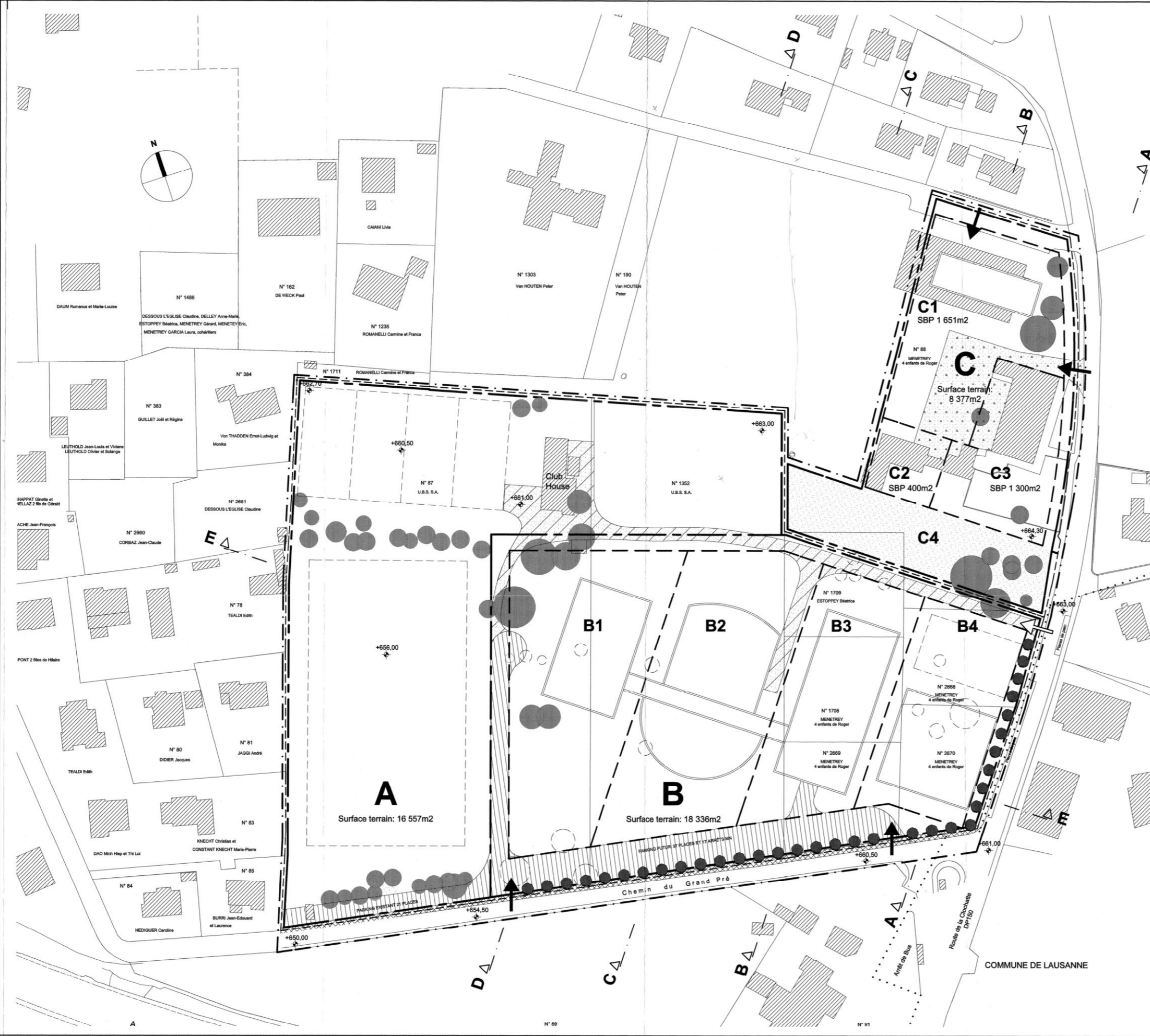
Approuvé par le Département des infrastructures
 Le: 10 MARS 2003

L'atteste: Le Chef du Département:

CERTIFIÉ CONFORME
 Service de l'Aménagement du territoire

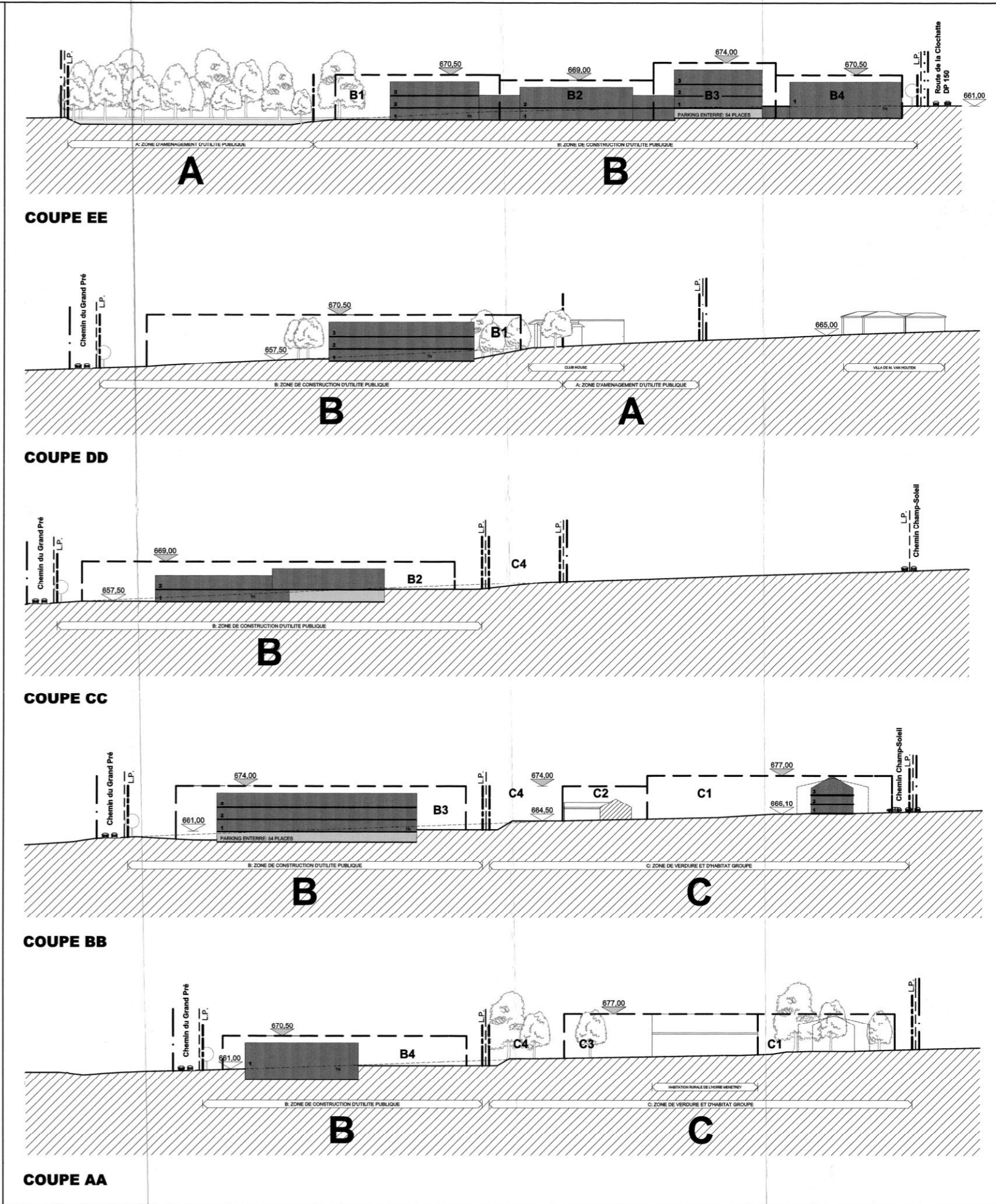
Administration Communale du Mont-sur-Lausanne - Service de l'aménagement du territoire et bâtiments
 Rue de Lausanne 16 Tél: 021 661 91 91 1052 Le Mont-sur-Lausanne

- LEGENDE:**
- LIMITE COMMUNALE
 - - - PERIMETRE PLAN DE QUARTIER
 - LP LIMITE DE PROPRIÉTÉ
 - A ZONE D'AMÉNAGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
 - B ZONE DE CONSTRUCTION D'UTILITÉ PUBLIQUE
 - C ZONE DE VERDURE ET D'HABITAT GROUPE
 - - - SECTEURS DE CONSTRUCTION (B1, B2, B3, B4, C1, C2, C3)
 - GABARIT DU PROJET EN PLAN (INDICATIF)
 - GABARIT DU PROJET EN COUPE (INDICATIF)
 - CONSTRUCTIONS ENTERRÉES (INDICATIF)
 - 000.00 ALTITUDE DE RÉFÉRENCE
 - 000.00 ALTITUDE MAXIMALE AU FAÏTE
 - ACCÈS VÉHICULES
 - ACCÈS POMPIERS ET LIVRAISONS
 - SECTEUR D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER (C4)
 - VOIE DE SERVICE (TERRAIN STABILISÉ OU AUTRE)
 - TROTTOIR PUBLIC
 - SURFACE DE PARKING EXTÉRIEUR ET DE CIRCULATION
 - BÂTIMENT EXISTANT
 - SURFACE DE DÉGAGEMENT À CONSERVER
 - ARBRES EXISTANTS À MAINTENIR
 - PLANTATION D'ALIGNEMENT À CRÉER
 - ARBRES EXISTANTS À ABATTRE
 - +000.00 ALTITUDE EXISTANTE



PLAN

ECHELLE: 1:500



COUPES

ECHELLE: 1:500